

## **Compte rendu<sup>1</sup> première réunion du collectif « Piscine pour tous » le 23 mai 2018 à la Maison des sports d'Elancourt**

Le collectif qui s'est constitué à la suite de la mobilisation réussie du 2 mai devant la piscine de Maurepas a tenu une première réunion d'information et d'organisation. 16 personnes y ont participé représentant la diversité des 80 premiers participants enregistrés.

Maria Bolzinger (élue à Elancourt), une des initiatrices de l'appel, a fait le point de la situation :

- La naissance du collectif a été bien couverte par la presse locale : articles du Parisien et de Toutes les Nouvelles (déjà relayés), et une mention particulière à l'article de la Gazette de SQY qui décrit bien les enjeux de notre initiative (PJ). Marc Legein (professeur d'EPS au lycée des 7 Mares) est responsable des contacts avec les medias. En projet : solliciter Télé 78 (ex TVfil 78), Marmite FM puis FR3.
- Le collectif reste un collectif d'usagers : l'engagement se fait à titre individuel et pas au nom d'organisation politique, syndicale, associative... Il revendique d'être considéré comme le partenaire organisé des usagers.
- L'adresse [piscinepourtous@orange.fr](mailto:piscinepourtous@orange.fr) a été créée ainsi qu'une liste de diffusion à laquelle seront envoyées toutes les nouvelles coordonnées de personnes intéressées.
- Un site internet dédié va être créé par Christine Lefèvre (professeur d'EPS au lycée des 7 Mares). L'idée d'une page facebook a été évoquée : à suivre ...

Maria Bolzinger et Didier Fischer (élu à Coignières) expriment leur opposition, et celle d'autres élus, au choix des 3 Maires : une « Concession » qui délèguera à une entreprise privée, pour 25 ans, la construction puis l'exploitation du futur Centre aquatique. Didier Fischer rappelle que la faisabilité et la pertinence d'une rénovation, sans doute moins coûteuse pour le contribuable et plus rapide pour les usagers, ont été délibérément écartées par le Maire de Maurepas.

---

<sup>1</sup> Entre compte-rendu, relevé de conclusion et mémo pour les tâches à réaliser, ce document ne prétend pas être complet et chacun peut le compléter en nous envoyant quelques lignes de complément. Sa fonction essentielle est d'informer les membres du collectif qui n'ont pas pu participer à la réunion.

Ils présentent les instances mises en place par les 3 villes dans le cadre de la procédure de « Délégation de service public concessive » :

- Une commission ad hoc (entendre créée pour ce seul sujet), constituée des services techniques des 3 collectivités et de représentants des élus des 3 villes, a coordonné l'appel d'offre, puis procédé au choix du prestataire pour l'AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage). MB et DF y ont siégé au titre d'élus de « l'opposition ».
- Le prestataire AMO retenu a pour mission : l'actualisation des besoins, la définition de l'équipement, la concertation, le montage financier et la recherche de subventions, le choix du concessionnaire, le suivi des travaux puis l'accompagnement des villes lors de la première année de gestion.
- La commission ad hoc va être remplacée par un Comité de pilotage d'élus (COFIL) qui doit se réunir à chaque étape clé de la mise en œuvre du projet, en présence des services techniques. Maria Bolzinger et Didier Fischer ont demandé à y participer pour disposer d'informations et faire entendre la voix des usagers et du service public.

En écho aux interventions des usagers lors du rassemblement du 2 mai, le tour de table a permis de rappeler les conséquences désastreuses de la fermeture de la piscine, sans aucune consultation ni information : **chaque participant ( parent d'élève, enseignant, responsable de club ou d'association, éducateur sportif, animateur, pratiquant et usager) enverra si possible un court texte** recensant ces conséquences pour qu'une synthèse argumentée puisse être opposée aux responsables de cette situation.

Claude Degrenne, Président du Club de plongée de SQY, fait état de « l'occasion ratée » d'un bassin aquatique répondant aux besoins à l'échelon de SQY. Mélanie Peltier, professeur d'EPS au Collège La Mare aux Saules, fait état du déficit criant de lignes d'eau pour satisfaire les impératifs scolaires, et de l'intervention du Syndicat des professeurs d'EPS en direction du Conseil départemental des Yvelines.

Il serait nécessaire de construire collectivement une **frise historique pour disposer de points de repères communs sur l'histoire de cet équipement** et les raisons du fiasco actuel. Un premier document, même très partiel, serait le bienvenu (à l'initiative du CPSQY ?) pour être ensuite complété et enrichi des connaissances des uns et des autres.

**Il est convenu ensemble que la priorité jusqu'aux vacances d'été est de produire un état des besoins** qui permette d'opposer notre conception de service public pour tous les usagers à la recherche de rentabilité financière qui sera celle de l'entreprise concessionnaire. En montrant notre capacité à travailler en commun, sans mise en concurrence des uns et des autres, nous serons plus forts pour **exiger d'être entendus dans les dispositifs de concertation** qui devraient être organisés prochainement dans les 3 villes.

De premiers petits collectifs, par type d'usagers, sont en train de se constituer. Ils pourront **s'appuyer sur le document proposé en PJ**. Des participants se chargent de renouer des contacts avec des parents d'élèves, avec d'anciens membres du Club des Nageurs SQY, avec des associations utilisatrices de la piscine de Maurepas ... afin d'associer les plus largement possible tous les usagers à cette démarche. Une réflexion s'engage sur la manière de solliciter les usagers « ordinaires », de tous âges, qui n'appartiennent pas à une association ou à un Club. Il faudra se saisir de toutes les opportunités (Démonstration des asso le 9 juin à Elancourt, Forum des asso en septembre dans les 3 villes ...) pour faire connaître le Collectif Piscine (rappel du Communiqué de création du Collectif en PJ).

Avant la pause estivale (3<sup>e</sup> année sans piscine !), **un nouveau Rassemblement devant la piscine de Maurepas aura lieu mardi 3 juillet à 18h30, à l'initiative de notre Collectif**. Sous une forme démonstrative et conviviale à déterminer, nous pourrons présenter l'avancée du travail conduit (cf ci-dessus).

**Une réunion d'étape** et de préparation de l'initiative du 3 juillet **aura lieu lundi 25 juin de 18h à 19h30** (le lieu sera communiqué ultérieurement).

**Pour toutes communications, contributions, demande d'inscription sur la liste de diffusion... utiliser l'adresse [piscinepourtous@orange.fr](mailto:piscinepourtous@orange.fr)**